PROGRAMMES PGW D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

PGW offre aux clients à faible revenu plusieurs programmes et opportunités pour que leur facture de gaz soit plus abordable.

Programme de responsabilité client (CRP)

- Offre le plan de paiement le plus abordable possible
- Fournit une facture de gaz à prix réduit en fonction du pourcentage du revenu du client ou de sa facture moyenne
- Offre une annulation des dettes en cours
- Les utilisateurs peuvent postuler en ligne à <u>www.pgworks.com/CRP</u>, en personne dans un centre de service clientèle PGW ou par courrier
- Doit fournir une preuve des revenus, le numéro de sécurité sociale et la date de naissance de tous les membres du ménage au moment de la demande.

Tout confort chez soi

- Fournit des services d'économie d'énergie à titre gratuit, tels que le colmatage et et l'isolation, pour aider les clients à faible revenu à réduire leur consommation d'énergie.
- Les clients sont sélectionnés en fonction de la rentabilité potentielle des traitements fournis.

Assistance à la clientèle et Services d'évaluation et de référence (CARES)

 Fournit des services de référence et d'information aux clients à faible revenu ou qui ont des difficultés personnelles ou financières affectant leur capacité à payer leur facture et à maintenir le service de gaz

Voir au recto pour les programmes de subvention qui aident à payer les factures de services publics, aident à prévenir l'interruption des services et aident à les rétablir



SUBVENTIONS POUR AIDER À PAYER VOTRE FACTURE PGW

Programme d'aide à l'énergie dans les foyers à faible revenu (LIHEAP)

- Subvention pour aider à payer la facture de chauffage en hiver
- La subvention maximale est de \$1,000
- L'admissibilité basée sur les revenus est mise à jour chaque année, mais elle est habituellement limitée aux ménages dont le niveau de pauvreté est égal ou inférieur à %150
- Les clients ne peuvent recevoir qu'une seule subvention LIHEAP par saison de chauffage
- Les clients peuvent présenter leur demande par courrier ou en personne auprès d'un centre de service clientèle PGW

Crise

- Subvention pour aider à rétablir le service ou à éviter l'arrêt
- Une subvention de crise peut être obtenue en plus d'une subvention LIHEAP
- La subvention minimale est de \$25 et la subvention maximale est de \$800
- L'admissibilité basée sur les revenus est mise à jour chaque année, mais elle est habituellement limitée aux ménages dont le niveau de pauvreté est égal ou inférieur à %150
- Les clients peuvent recevoir plusieurs subventions de Crise au cours d'une saison de chauffage, mais le total associé de toutes les subventions de Crise reçues ne pourra pas dépasser le montant maximal de la subvention

Fonds de prestations d'urgence des services publics (UESF)

- Subvention pour aider à restaurer le service ou à en éviter l'arrêt
- Disponible si les subventions LIHEAP et de Crise ne sont pas disponibles ou ont déjà été utilisées
- PGW égale la subvention à 50/50, avec un plafond de \$750; le total des deux ne pourra pas dépasser \$1,500
- Le total associé doit réduire le solde total dû à 0 \$
- Les critères d'admissibilité basés sur les revenus sont mis à jour chaque année et sont limités aux ménages dont le niveau de pauvreté est égal ou inférieur à %175 du seuil de pauvreté fédéral.
- Pour de plus amples informations au sujet de l'UESF, veuillez composer le (215) 972-5170

Pour obtenir les renseignements les plus récents au sujet de toutes les subventions disponibles, veuillez vous rendre en ligne au site Web <u>www.pgworks.com</u>, ou appelez-nous au 215-235-1000